

République Française

\*\*\*\*\*

Commune de WAVRANS SUR L'AA

\*\*\*\*\*

PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

En date 09 octobre 2023 à 18h15

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

L'an deux mille vingt-trois, le 09 octobre à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie sous la Présidence de M. DELANNOY Julien, Maire.

**Présidence** : Monsieur Julien DELANNOY, Maire

**Présents** : M. Julien DELANNOY, Maire – Mme Séverine FOUACHE DELBECQ, 1<sup>ère</sup> adjointe, MM, Olivier HENDRICK, adjoint, Mmes Christine ANSEL, Eveline BOIN, Fabienne CAPELLE, Chantal CUEGNET, Muriel LEFEBVRE HERMETZ, MM Philippe DUMONT, Frédéric FICHAUX, David RAIMOND, conseillers

**Excusés** : Olivier CUVILLIEZ, Philippe LEFRANC, Henri LEGAY.

**Absent** : Angélique LOZINGUEZ

**Procuration** : Henri LEGAY à Séverine FOUACHE. Olivier CUVILLIEZ à Julien DELANNOY.

**Convocation** : du 02/10/2023

**Secrétaire** : Philippe DUMONT

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.  
Monsieur Philippe DUMONT est nommé secrétaire de séance.

### Présentation d'un projet sur le site de la minoterie

Monsieur le Maire rappelle l'historique du site de la minoterie.

Il expose l'intérêt public de la commune sur ce site patrimonial en particulier l'intérêt d'un cheminement reliant la liaison douce

Il donne la parole à Mr Ludovic Claeysens venu présenter son projet et sa proposition pour ce site.

Monsieur le Maire invite le conseil à prendre un délai de réflexion. La proposition de Mr Claeysens sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### Bilan de l'ALSH 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Fabienne CAPELLE vice-présidente de la commission Centre de Loisirs.

139 enfants ont été accueillis sur le mois de juillet 2023 dont 41 Elnois ou scolarisés à Elnes.

La sortie principale s'est déroulée à Bellewaerde. Monsieur le Maire regrette l'absence non préalablement communiquée de certains enfants engendrant une perte financière.

Le budget total de l'ALSH 2023 s'élève à 32 176,86 € avec un coût pour la commune de Wavrans sur l'Aa de 7 150.00 €.

Suite à la réunion du 03 octobre dernier avec les services de la CAF, Fabienne CAPELLE informe que ces derniers ont constatés un manque d'accueil durant les petites vacances scolaires. La prochaine convention de prestation de service inclura un Bonus pour les gestionnaires ouvrant un accueil aux petites vacances scolaires. Monsieur le Maire précise que la mise en place d'un accueil au sein des bâtiments scolaires pour 15 jours semble difficilement envisageable logistiquement. Un partenariat avec une autre commune pourrait peut-être être envisagé.

## Décision modificative

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2022/026 en date du 04/04/2022 l'autorisation à réaliser les démarches de demande de subvention dans le cadre de l'étude de faisabilité de la restauration des autels et retables latéraux de l'Eglise pour un montant de 6 154.80 € TTC.

Cette étude a été réalisée en juin 2022 et reçue en juillet 2023.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de prévoir les crédits budgétaires pour permettre le paiement d'une étude des autels de l'église.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer quant à la décision modificative suivante.

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2135 Installation générales, agencements, aménagements des constructions	6 154.80 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D21 Immobilisations corporelles</b>	<b>6 154.80 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
R 2031 Frais d'études	0 €	6 154.80 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D20 Immobilisations corporelles</b>	<b>0 €</b>	<b>6154.80 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

A l'unanimité le conseil municipal accepte cette décision modificative.

## Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu en réponse de la société Engie Green.

Monsieur le Maire communique les résultats des élections du CMJ :

Jade BOIN, Ethan BAUVAIS, Naëlle BILLAUT, Adèle COQUEMPOT (mini Maire), Axelle DELANNOY, Jade DE SAINTE MAREVILLE, Fleur FICHAUX MAFFIOLINI, Mathys LOYER, Dévone MASSART, Chloé VASSEUR (Mini adjoint).

Monsieur le Maire informe que depuis ce 01/10/2023, Estelle HUYGHE a intégré les services de la mairie en vue du remplacement de Clémentine WILQUIN.

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection de berge au niveau de la fosse Dambricourt sont terminés. Ils ont été encadrés par le SmageAa.

Monsieur le Maire informe que la commission Fêtes et cérémonie a procédé à la commande des jouets de Noël.

Monsieur le Maire informe que le repère de crue a été installé sur le totem du parking de l'école des Orchidées par le SmageAa.

Frédéric FICHAUX signale la dangerosité de la circulation des vélos provenant de la voie verte au niveau des rues de la Halte et d'Esquerdes. Le Stop n'est pas respecté. Il propose l'installation de chicane afin d'obliger les cyclistes à marquer le temps d'arrêt.

Muriel LEFEBVRE HERMETZ signale la mise en place (imposée par la nouvelle réglementation) de composteurs au niveau des cimetières.

Monsieur le Maire précise que cela a été évoqué en réunions d'adjoints et que la problématique va également se poser pour la salle Josse Heumez et l'école des Orchidées.

La séance est close à 20h50

**Liste des délibérations examinées le 09/10/2023 :**

2023/047 : Décision modificative

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le 12/10/2023

Le Maire,  
Julien DELANNOY



Le secrétaire de séance  
Philippe DUMONT



